



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CUCURON**

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	14	16

Date de la convocation

21.02.2023

Séance du 28 février 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 28 février,

À 20 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire.**

Présents :

- **Adjoins au Maire**
M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe ; M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, Mme Marjorie BERARD, 4^{ème} adjointe, M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.
- **Conseillers municipaux :**
M. Régis VALENTIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, M. Jérémy COULANGE, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.
- **Excusés :** Mme Sophie ARNAUD, Mme Aurélie MARTINEZ, M. Alain GARDON, Mme Claudie BLANC, M. Alain GUEYDON.
- **Pouvoirs :** Mme Claudie BLANC à M. Jean Yves RIOU et M. Alain GUEYDON à M. Régis AUDIBERT.
- **Secrétaires de séance :** Mme Anne-Marie DAUPHIN, Monsieur Régis VALENTIN.

Délibération n°08/2023

Objet : Lancement de la consultation RD 27-RD 56 Aménagement carrefour pour giration des bus et mise en place de feux tricolores

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°64/2022 du 15 décembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, la proposition d'aménagement du carrefour RD27-RD56, sur la base de 113 793 € HT à la charge de la commune et une prise en charge côté Département de 76 453.50 € HT.

Pour mémoire, l'objectif est de supprimer le passage de bus, camions de la traversée du village (à l'exception des livraisons) et plus spécialement rue Intendant Général Deranque et partie cours Pourrières avec implantation de feux tricolores de signalisation.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet K-INGENIERIE, 4 boulevard du Rayol – 84 160 Lourmarin.

Monsieur le Maire explique de compte tenu de l'évolution du coût des matériaux et des demandes d'ajouts, à savoir :

- Le prolongement du trottoir
- La réfection en enrobée du virage
- L'ajout d'un candélabre
- L'ajout d'un collecteur d'eaux pluviales et d'un avaloir

Il convient de réajuster le coût de l'opération et de prévoir le montant de 176 418,95 € HT.

Parallèlement, Monsieur le Maire précise qu'une négociation est en cours avec le Département pour réévaluer à la hausse la participation du Département.

Vu l'avis favorable de la commission de travaux-environnement du 17 février 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve, la réévaluation du coût de l'opération RD 27-RD 56 Aménagement carrefour pour giration de bus et mise en place de feux tricolores à 176 418,95 €HT au lieu de 113 793 € HT.

Autorise, Monsieur le Maire à lancer la consultation correspondante et à signer tout document venant en application de la présente délibération.

Dit, que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif du budget principal de l'année 2023.

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à CUCURON, le 02.03.2023

**Le Maire,
Philippe EGG**



Régis VALENTIN, conseiller municipal

**Les secrétaires de séance,
Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe**

Publiée le :